

■ **DMP conseil Sàrl**, à Paudex, CH-550-1042825-9, exploitation d'un bureau d'ingénieurs-conseils (FOSC du 20.04.2009, p. 20/4980212). Statuts modifiés le 25 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration de la gérante du 25 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital social de CHF 20'000 se compose maintenant de 20 parts sociales de CHF 1'000. La part de CHF 16'000 de Lonfat Xavier, qui n'est plus associé, est transmise à la communauté héréditaire formée par Lonfat Evelyne, Lonfat Delphine et Lonfat Léonore, toutes trois de Martigny à Paudex, représentée par Cherbuin Oscar, de Corcelles-près-Payerne, à Colombier (VD), titulaire de 16 parts indivises de CHF 1'000. Lonfat Evelyne est désormais titulaire de 4 parts de CHF 1'000. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 11647 du 15.07.2009
(05153608 / CH-550.1.042.825-9)